

Préparation pour briefing EA Alpes du Sud en onde

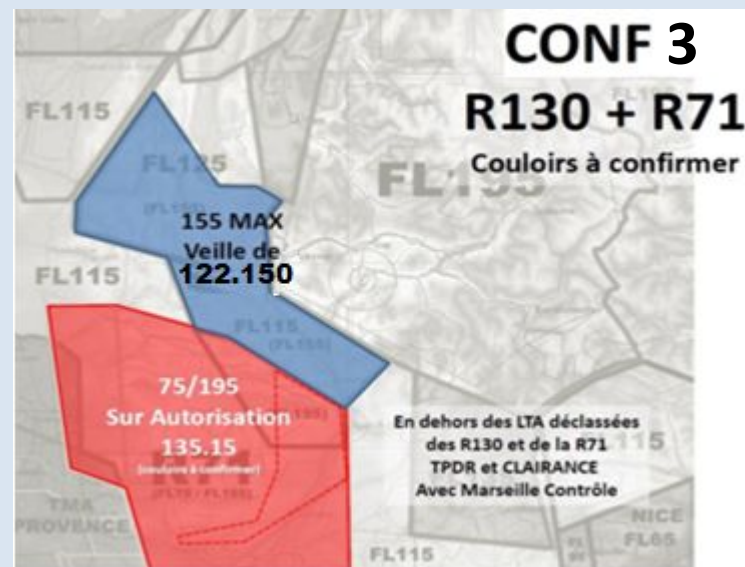
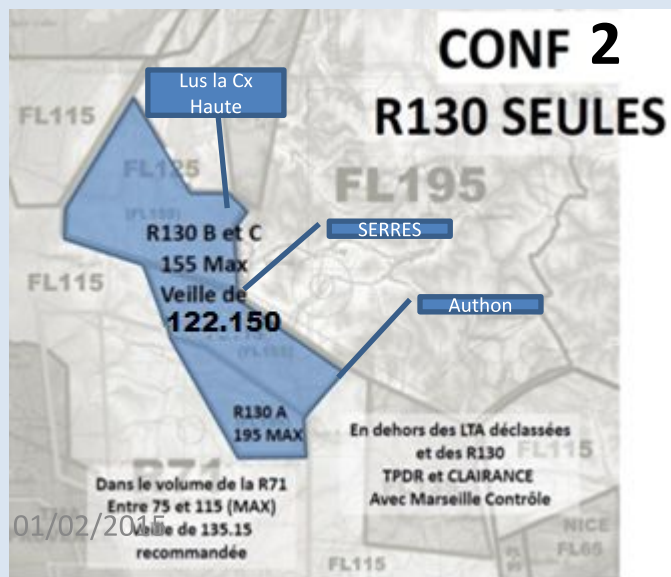
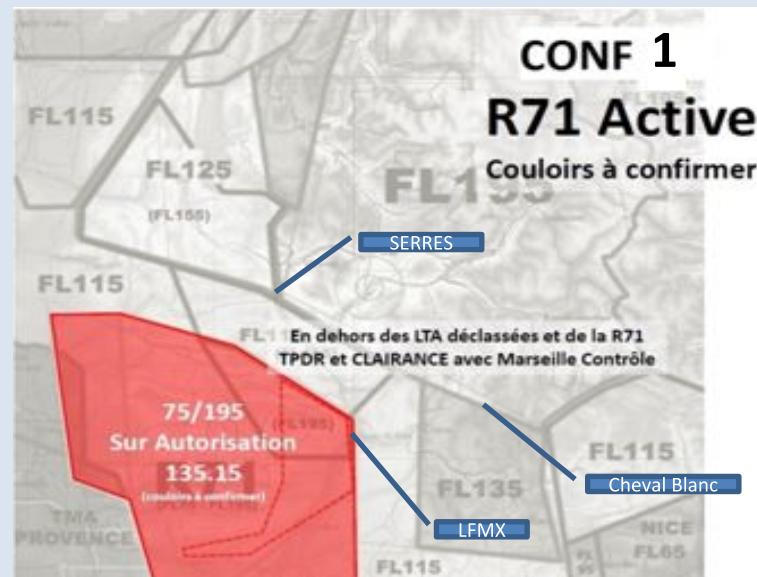
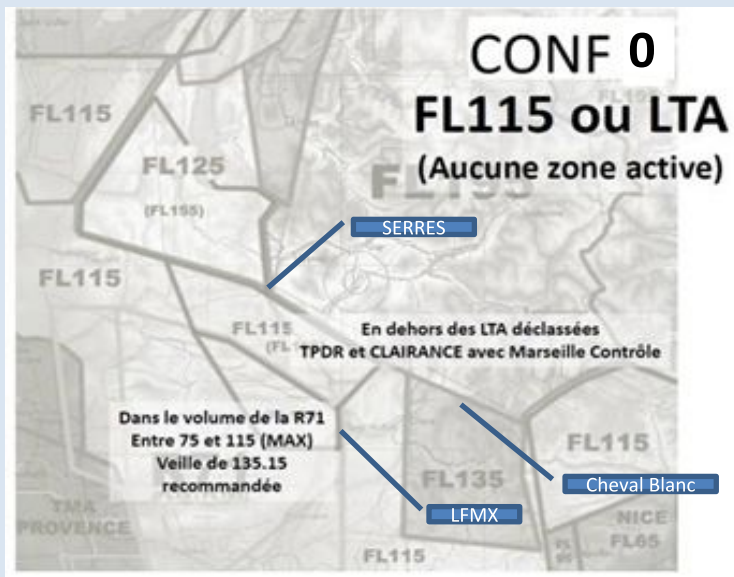
Zones R71 – R130 – R180

Préalable

Ce briefing présente le fonctionnement des « objets » imbriqués suivants :

- Les LTA déclassées Alpes et Vercors
- Les zones R71 A-B-C-D-E
- Les couloirs « vélivoles » dans les R71
- Les zones R130 A-B-C

Pour aider à la compréhension de l'état de l'espace aérien à l'instant « t », nous évoquerons les 4 configurations possibles



Vocabulaire

- Les termes "activer", "désactiver", "activation", « désactivation », « actives », « inactives » sont des termes de contrôle aérien appliqués au fonctionnement de l'espace concerné (mise en service ou arrêt). Pour simplifier, nous réservons ces termes à l'état de la zone R71 et autres zones militaires.
- Pour faciliter la compréhension, pour les espaces vélivoles (couloirs, R130, R180), nous privilégions l'utilisation des termes « ouvert » ou « fermé ».
- Essayez de respecter ce principe dans les briefings et sur la fréquence.

Carte Générale

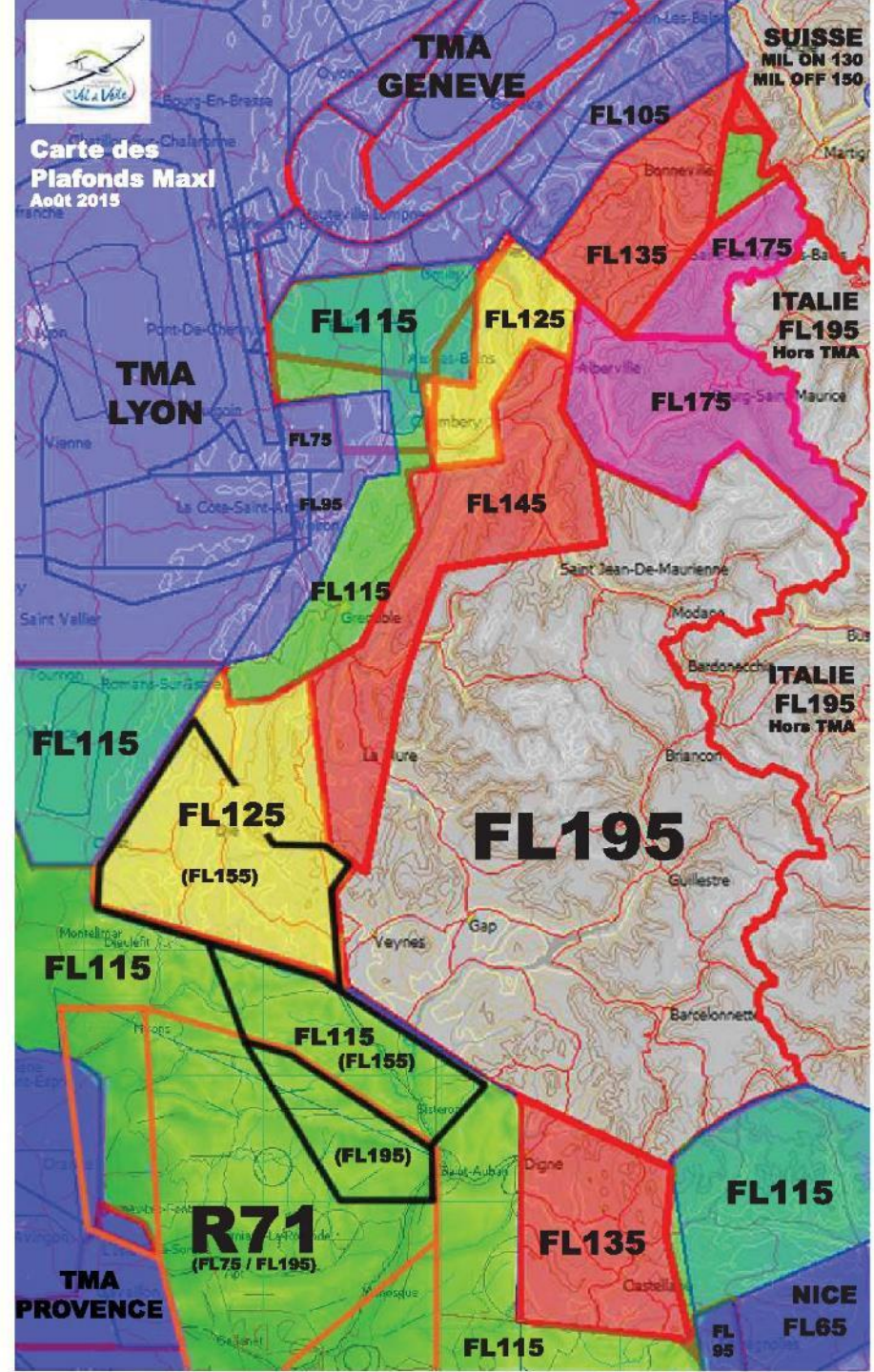
Carte des niveaux maximum utilisables.

L'altitude en m doit être déterminée selon la valeur du QNH du jour.

Il est recommandé de donner au briefing le QNH et l'altitude des niveaux les plus utiles :

- FL75
- FL115
- FL135
- FL155
- FL195

01/02/2015



Préparation pour briefing EA Alpes du Sud en onde



1. [Configuration 0: Aucune zone active \(FL 115 ou LTA\)](#)
2. [Configuration 1: R71 active seule \(couloirs à confirmer sur 135.15\)](#)
3. [Configuration 2: R130 A Jabron, B Buech, C Drôme ouvertes seules](#)
4. [Configuration 3: R71 + R130 B. + R 130 C \(couloirs à confirmer sur 135.15\)](#)
5. [Pour rappel : R 180 A et B](#)

Sommaire interactif (cliquer sur le texte)

[illegible]

**En dehors des LTA déclassées
TPDR et CLAIRANCE avec Marseille Contrôle**

FL115

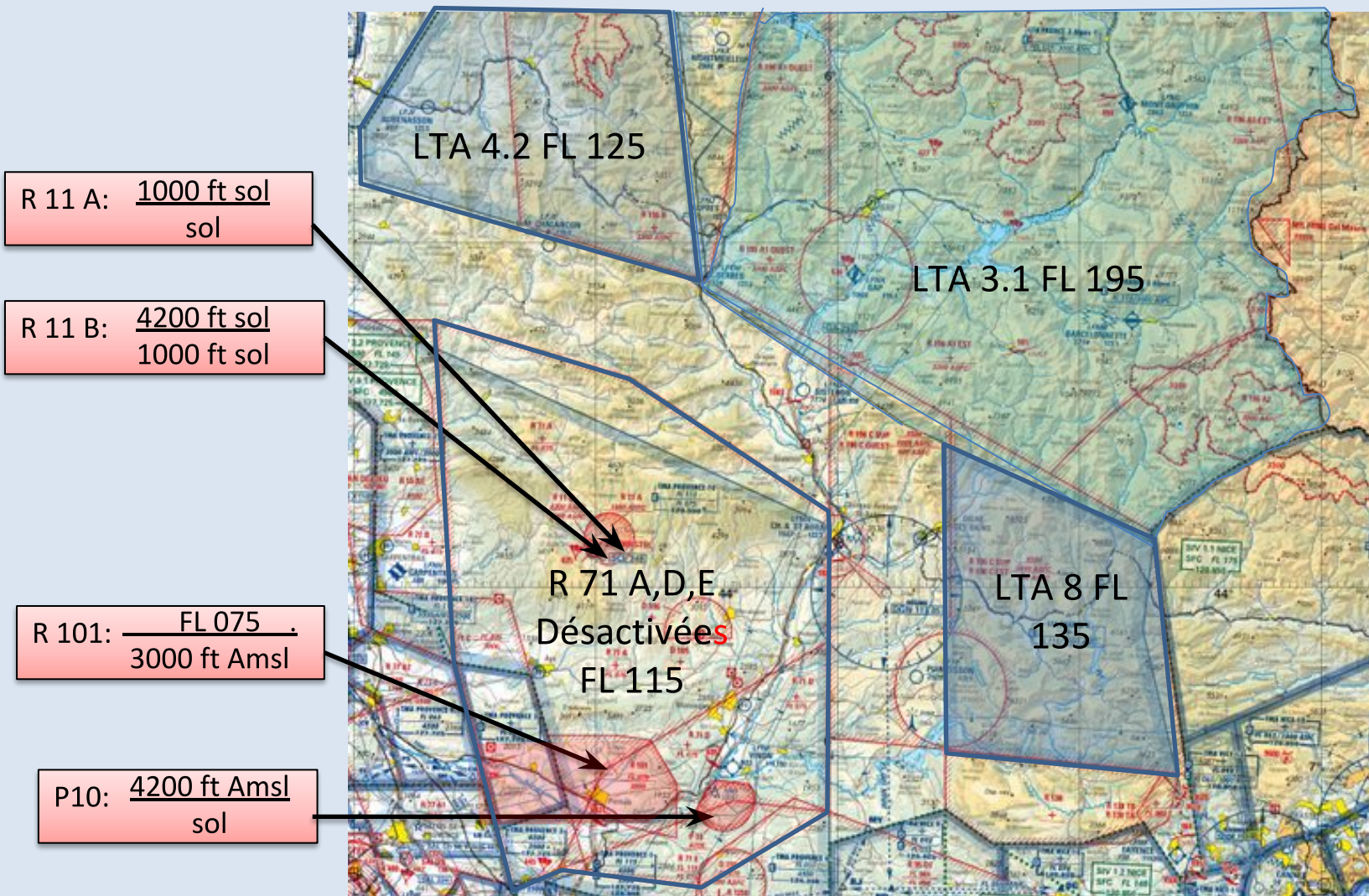
Cheval Blanc

FL135

**NICE
FL65**

Configuration 0:

Aucune zone active (FL115 ou LTA)

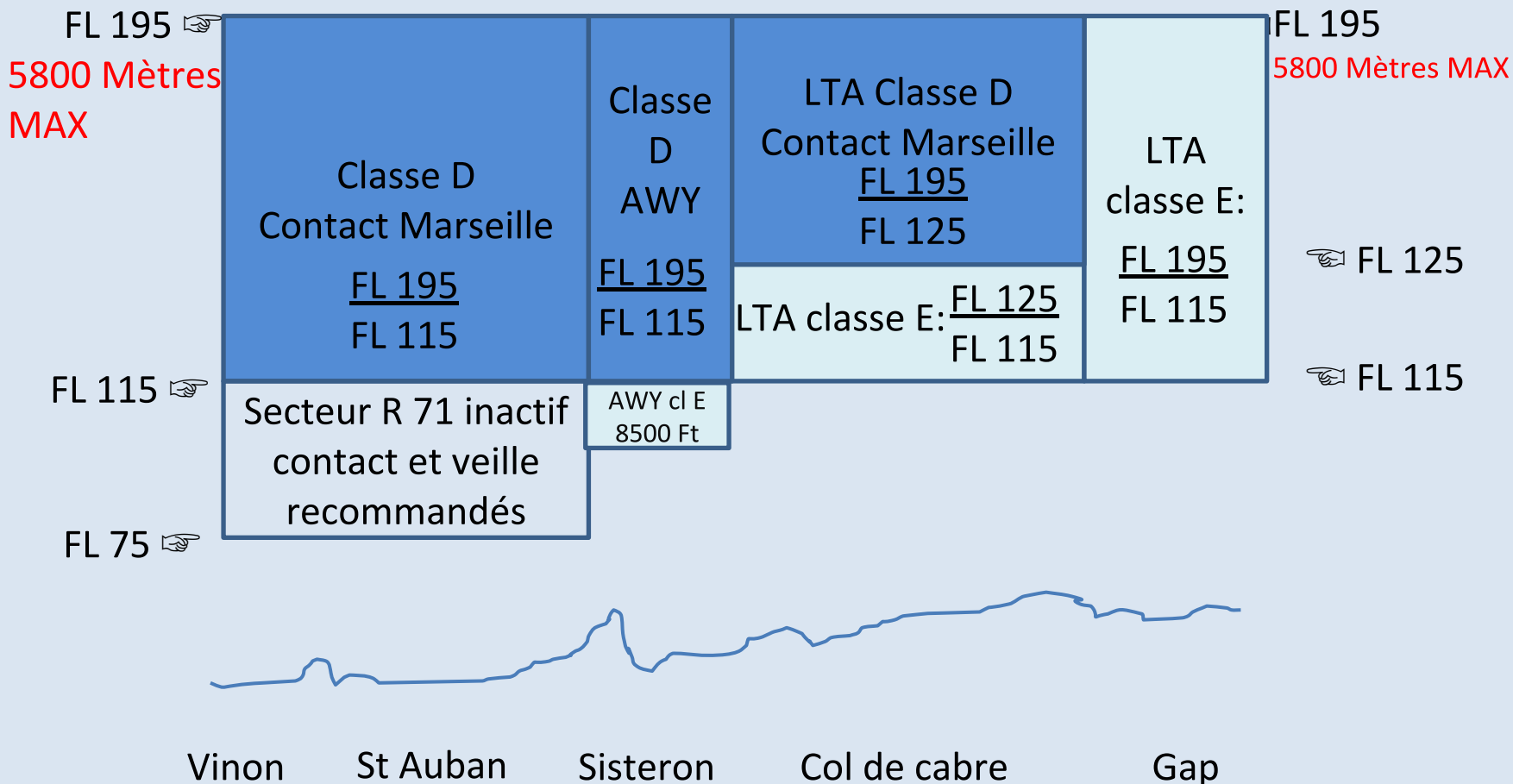


Aucune zone active (FL115 ou LTA)

- Les protocoles pour les R 130 A B C ne sont pas actifs.
- Le couloir vélivole à l'intérieur de la R 71A est fermé.
- Les R71 A, D et E ne sont pas activés.
- Les vols au dessus du FL 115 sont en espace de classe D : contact radio et transpondeur à l'exception des LTA.
- Les zones réglementées autres que les R 71 A et D peuvent être actives (consulter Notams, sup AIP, et complément carte sur le site du SIA).

Exemple de trajet: CONF O

coupe R 71 inactive – R130 fermées



Un Doute ?

Pas de doute !

Renseignez-vous avant le vol!



CONF 1

R71 Active

Couloirs à confirmer

FL115

FL125

(FL155)

FL135

FL195

FL115

SERRES

FL115

NYONS

Crête de l'âne

En dehors des LTA déclassées et de la R71
TPDR et CLAIRANCE avec Marseille Contrôle

75/195
Sur Autorisation

135.15

(couloirs à confirmer)

(FL195)

LFMX

Cheval Blanc

FL115

FL135

TMA
PROVENCE

FL115

NICE
FL65

Configuration 1: R71 active seule (couloirs à confirmer sur 135.15)

Clairance obligatoire après contact radio sur 135.150 Mhz avant de pénétrer dans la R 71.

Les couloir vélivoles sont une « réservation » d'une partie de la R71 que l'AAVA ou le CNVV peuvent demander le matin **MAIS** soumis à autorisation en temps réel : Les planeurs contactent 135.150 Mhz avant de pénétrer la R71. Ils demandent **l'autorisation** de cheminer dans le couloir vélivole inférieur et/ou supérieur en précisant sa position et le niveau souhaité.

Les créneaux d'ouverture sont définis pour des périodes précises (ex 12h00-14h00).

Le maintien de la fréquence est obligatoire tant que le planeur se trouve dans le volume des LF-R71 ou la LF-R101. Il faut « clôturer » avant de quitter.

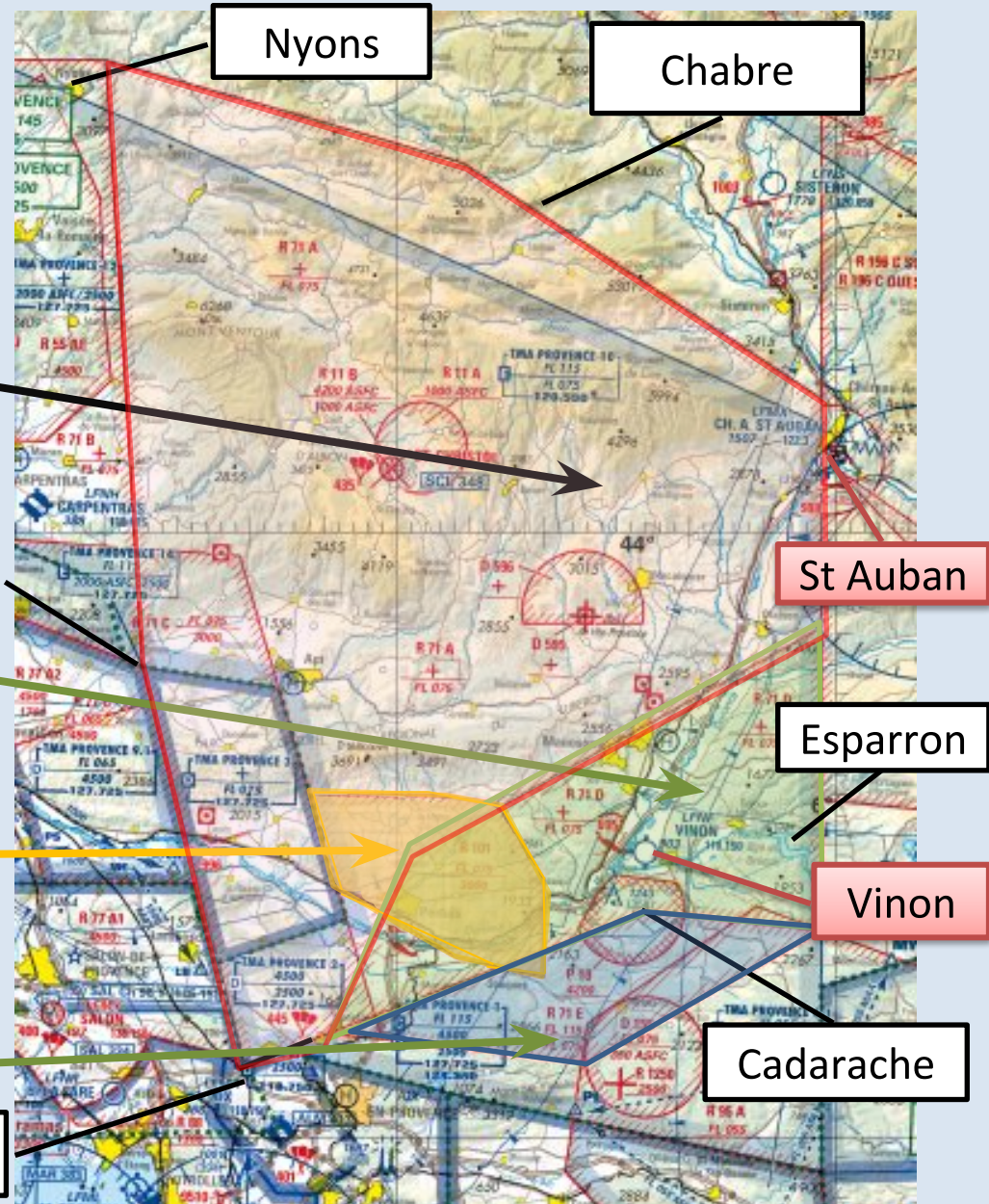
Espaces réglementés de salon R 71 A, D, E, Et R 101

LF-R71 A FL195
 FL 75
SALON APP 135.15 mhz

LF-R 71 D FL155
 FL 75
SALON APP 135.15 mhz

LF-R 101 FL75
 3000 ft AMSL
SALON APP 135.15 mhz

LF-R 71 E FL115
 FL 75
SALON APP 135.15 mhz



Limites géographiques du couloir

Point A : 43°47'57"N – 005°23'21"E

Point B : $43^{\circ}49'19''\text{N}$ $-005^{\circ}40'07''\text{E}$

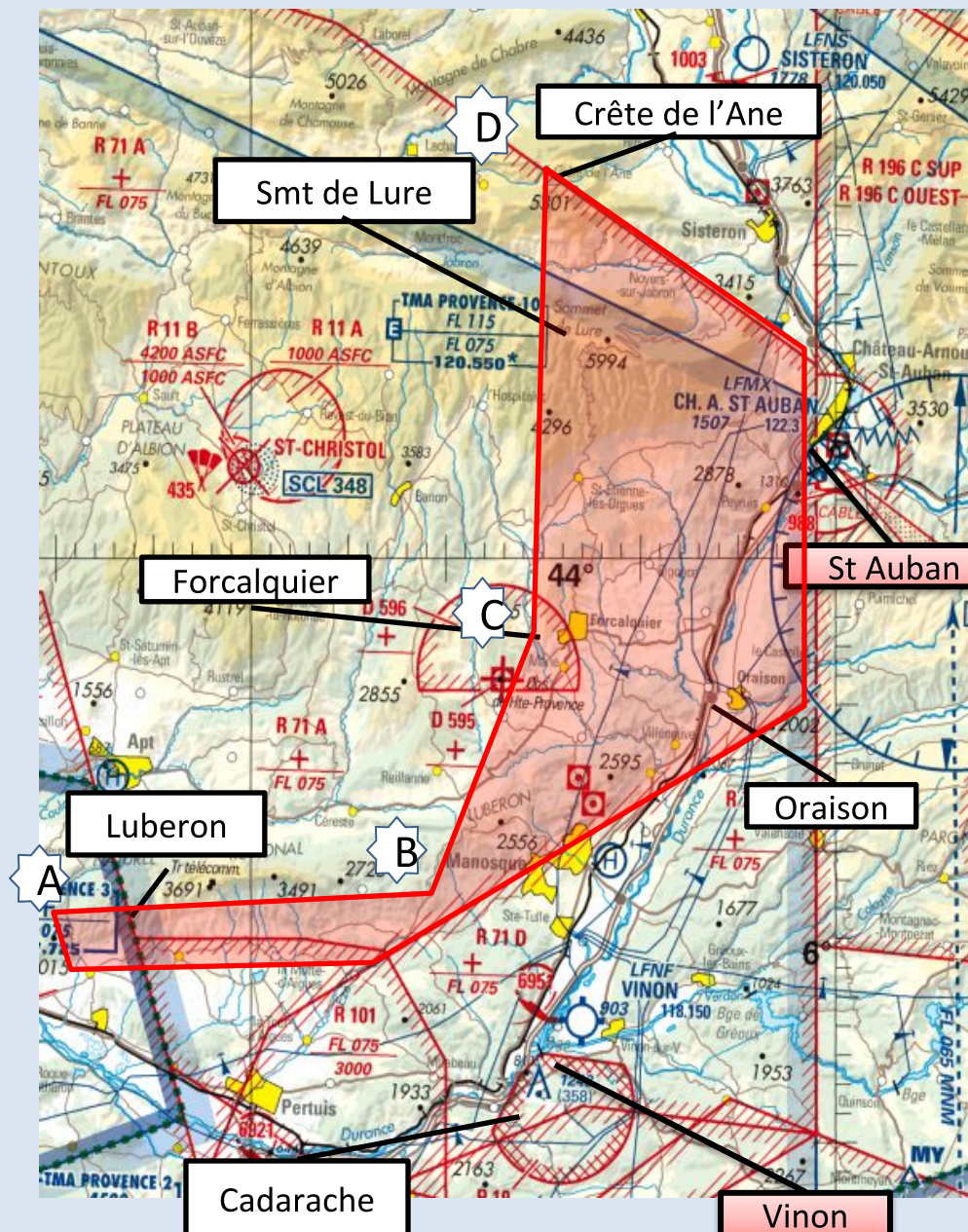
Point C : $43^{\circ}57'39''\text{N}$ $-005^{\circ}45'21''\text{E}$

Point D : $44^{\circ}11'54''\text{N}$ $-005^{\circ}48'08''\text{E}$

Ainsi que les limites Sud et Est de la R71A

Limites Verticales :

Du $\frac{\text{FL115}}{\text{FL 075}}$



Le couloir supérieur dans la R 71 A

Limites géographiques du couloir

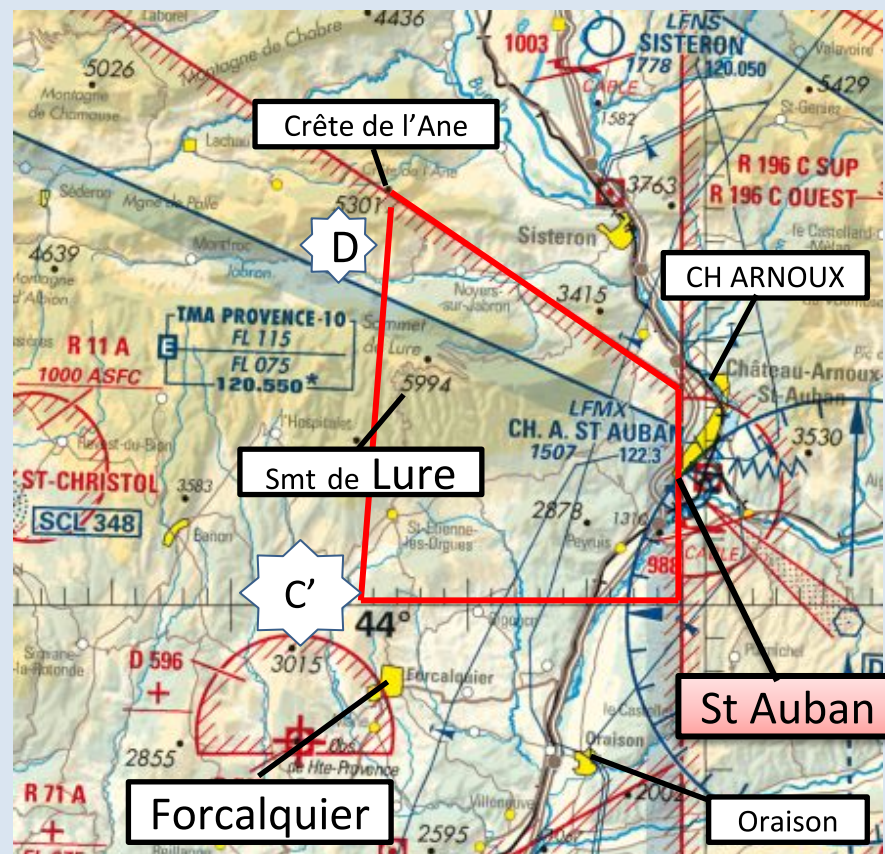
Point C' : 44°00'00"N – 005°45'21"E

Point D : 44°11'54"N – 005°48'08"E

Ainsi que la limite Est de la R71A du Nord au 44°00'00" N

Limites Verticales :

Du **FL195**
FL 115

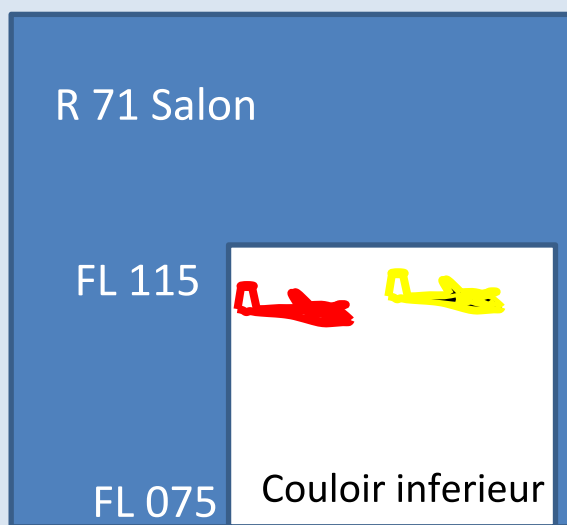


Utilisation des couloirs

Les planeurs contactent 135.150 Mhz et demandent une autorisation **avant** de pénétrer dans le couloir inférieur.

Le contact sur cette fréquence est obligatoire tant que le planeur se trouve dans le volume dédié au vol d'onde dans les LF-R71 ou la LF-R101. Respecter les instructions du contrôle, notamment en ce qui concerne le niveau maximum.

Demander l'autorisation de quitter la fréquence avant de quitter la zone.



Donnez votre position par rapport à des repères aéronautiques

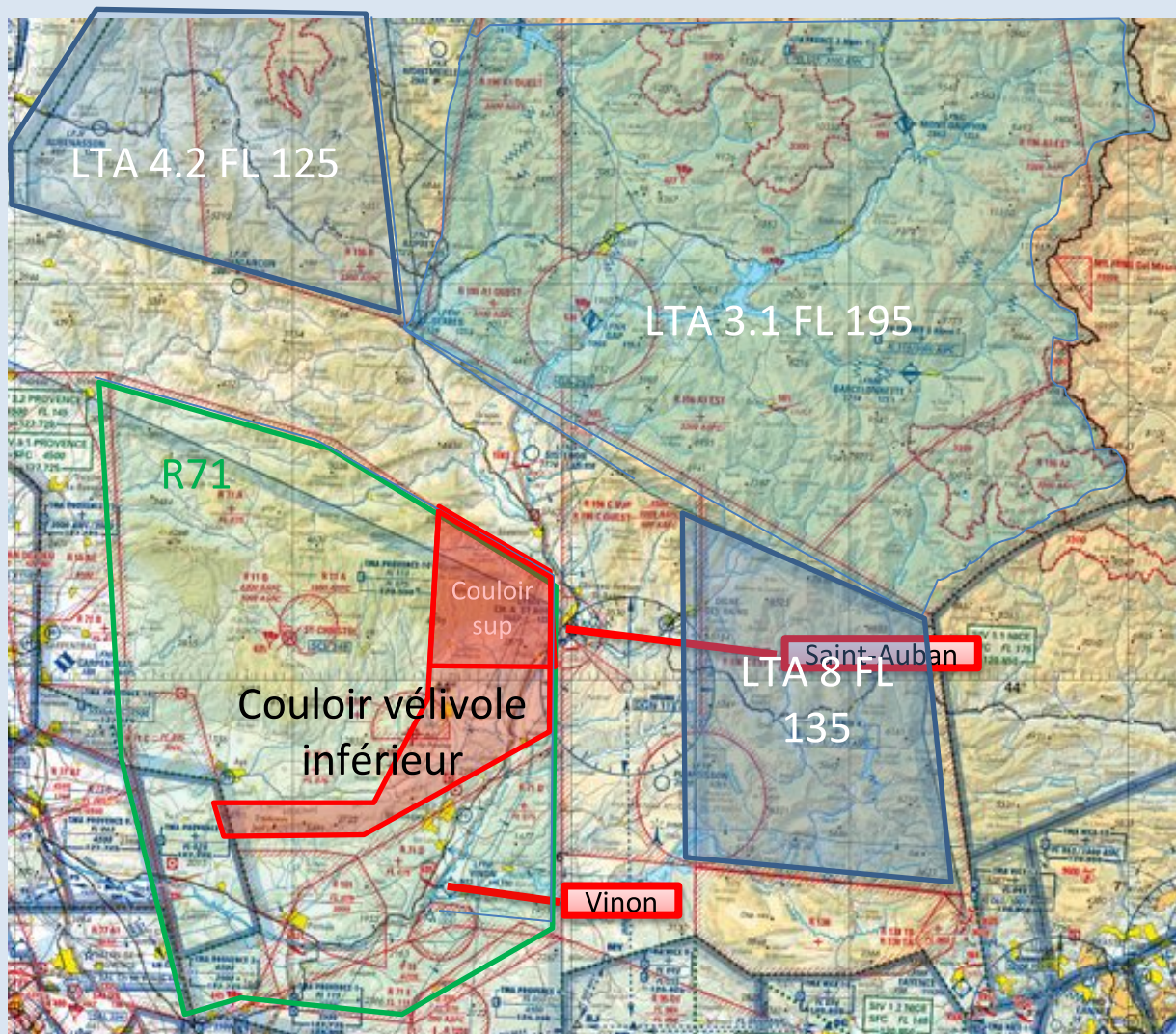
Utilisez la phraséo
« Planeur en vol contrôlé »

[AIC 2014_03](#)



A. Espace Aérien Alpes du Sud

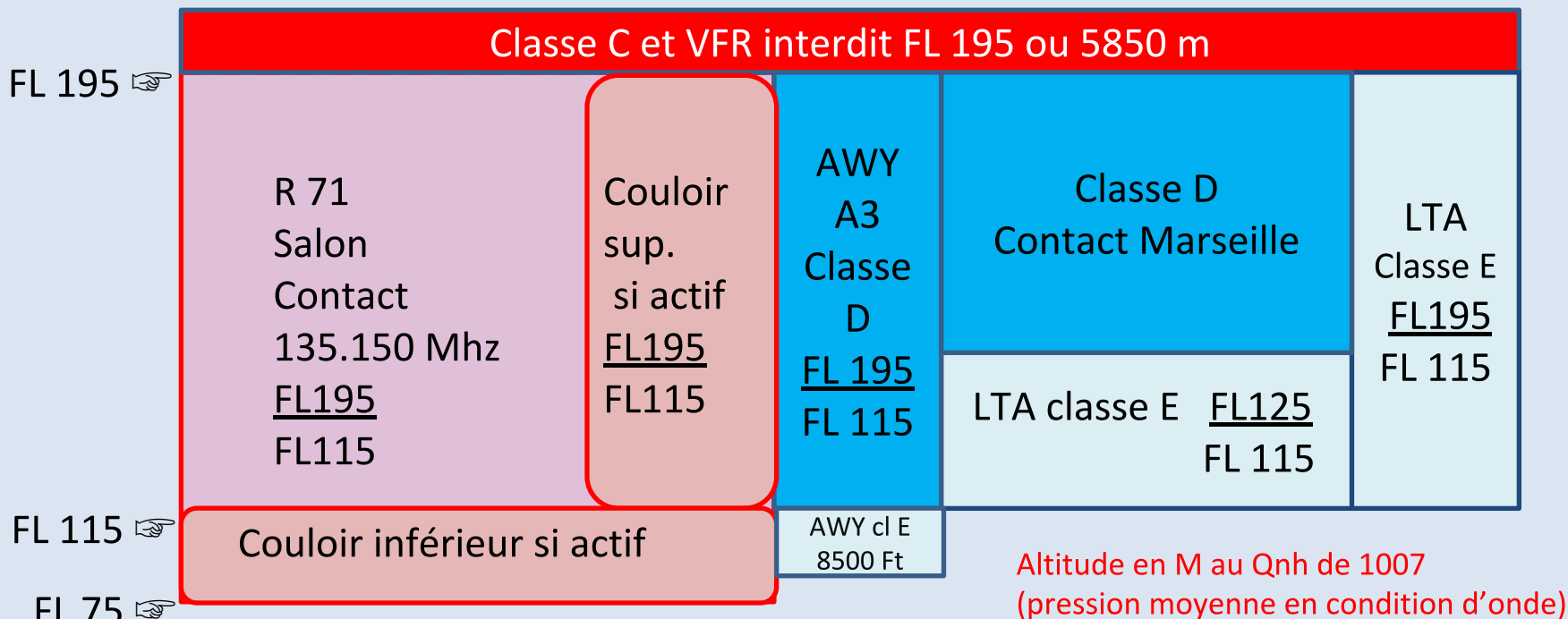
R 71 active (avec Couloir vélivole ouvert)



Exemple de trajet: CONF 1

coupe R 71 active

(couloir vélivole)



Pour les R 71 et R 101

Contacter Salon APP sur 135.15 mhz

ZONE ACTIVE :

exemple de message type

PLANEUR

Salon APP F-VV : Bonjour

CONTRÔLE (réponse)

F-VV Salon Bonjour

PLANEUR (réponse)

Type, nombre de pers. à bord, Immatriculation complète.

Position par rapport à un lieu très connu ex LFMX ou LFNF

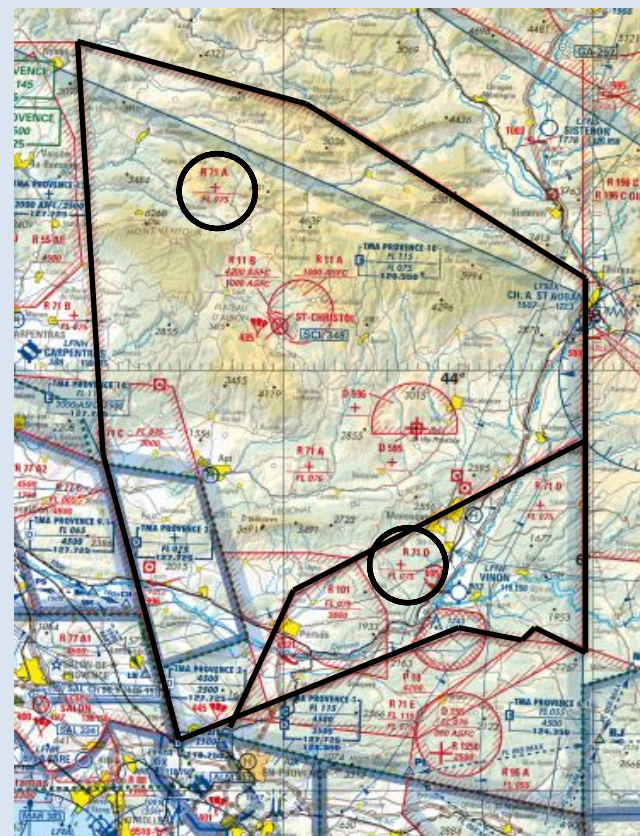
(Radial/distance)

Altitude en ft ou FL

Intention (ex : « Cheminement vers le Nord, FL115 max »)

Réponse du Contrôle

.....
Collationner la clairance
.....



Ne quittez jamais la fréquence sans autorisation.

Ecoutez les messages.

Un Doute ?

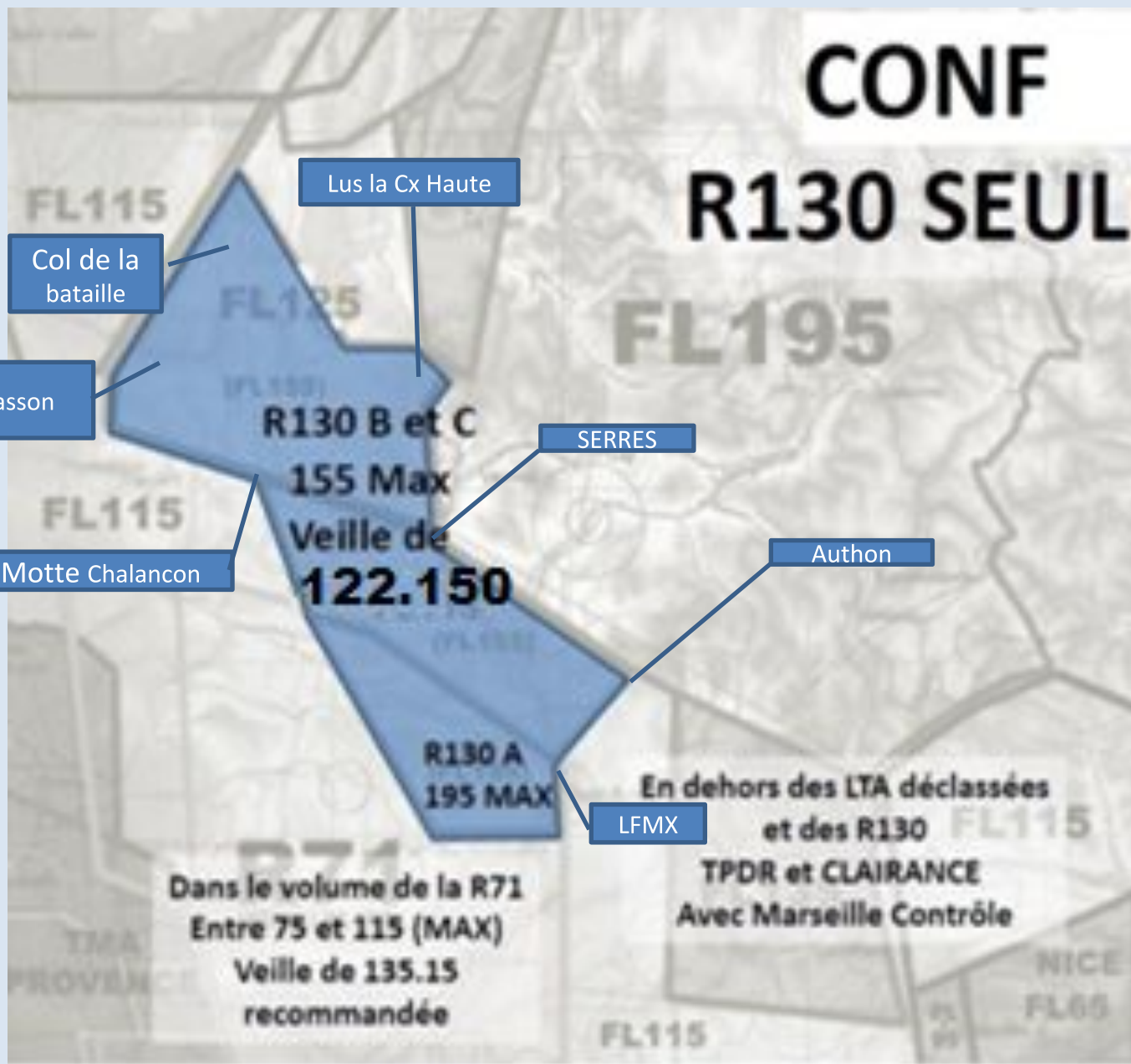
Pas de doute !

Renseignez-vous avant le vol!



CONF 2

R130 SEULES



Configuration 2: R130 A Jabron, B Buech, C Drôme ouvertes seules

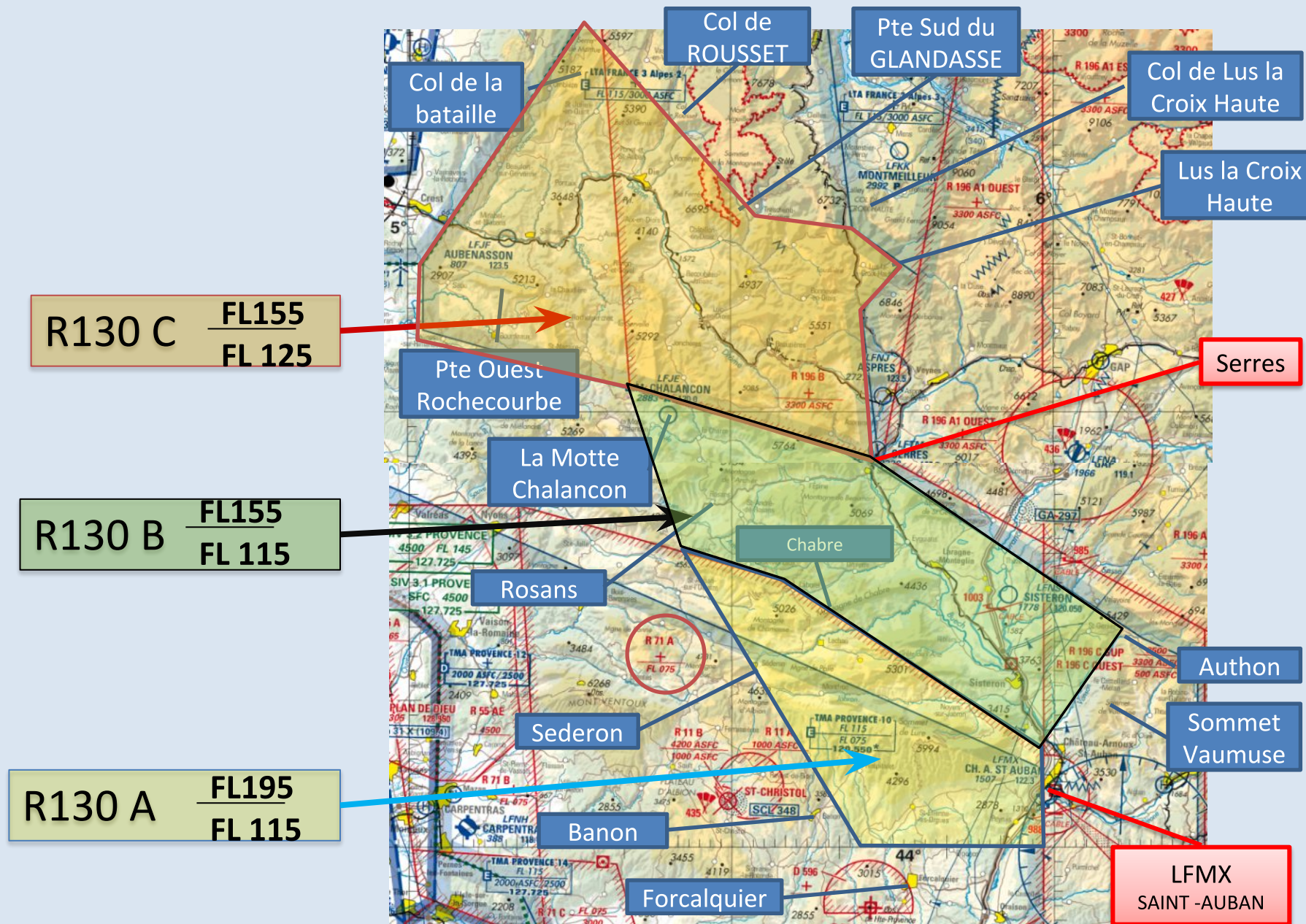
Gestionnaire : CRNA Sud-est

- Activé le matin par :
 - Le CNVV (en semaine du 15 février au 15 octobre)
 - L'AAVA (WE et en semaine l'hiver du 15/10 au 15/02)

)

Info sur 122.150 mhz « Starter Vinon ou Saint AUBAN »
ou
sur 120.550 « Marseille Info »

Dans les R 130: veille de 122.150 ou de 120.55 obligatoire



UTILISATION

Les termes « ouvert » ou « fermé » sont appliqués à l'état des R130 (mise en service ou arrêt).

Les R 130 sont ouvertes:



Fermeture
des R 130

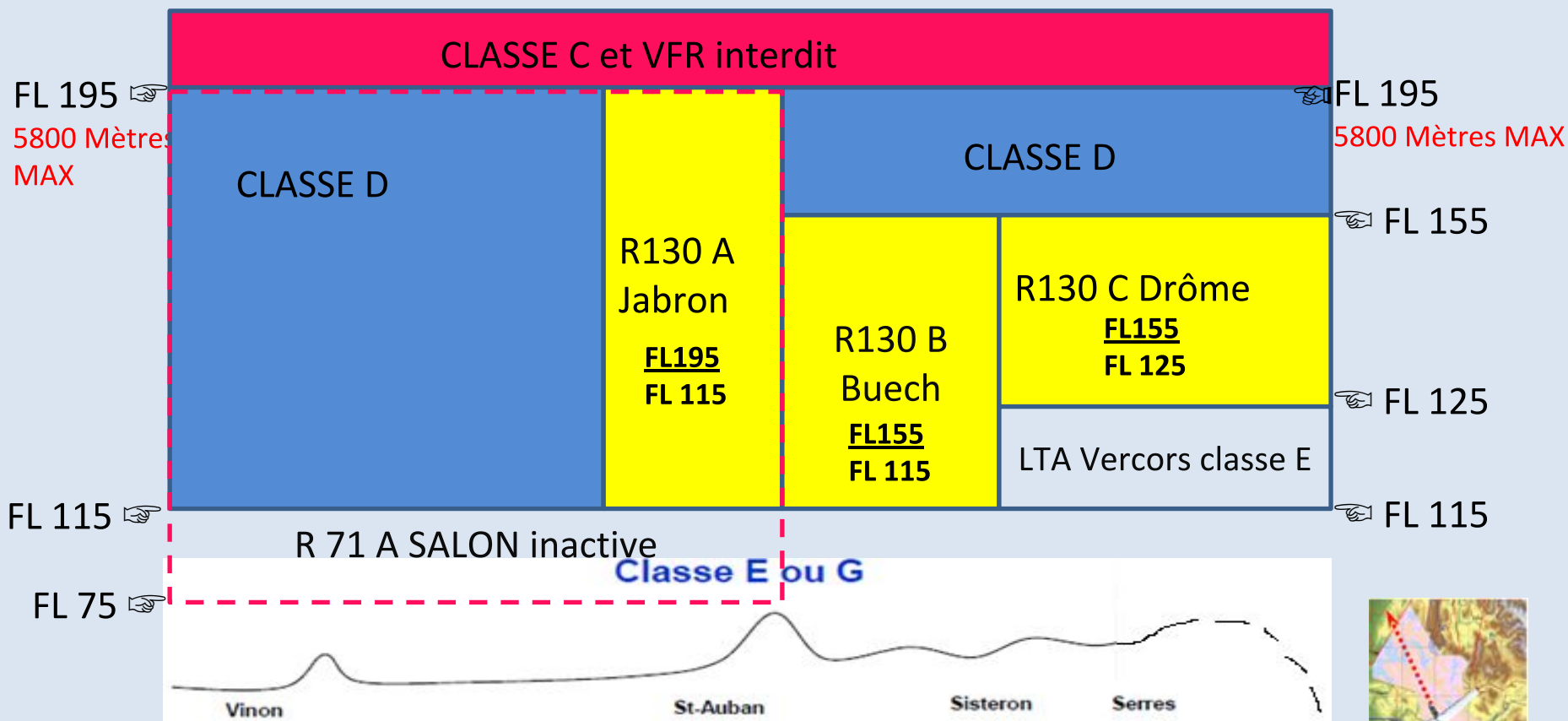


Particularité de la R130 A « Jabron » :

- La LF R130A ne peut être ouverte que lorsque la zone LF-R71A n'est pas active. Ou plus simplement :
- Lorsque la R71 s'active, elle « écrase » la R130 A « Jabron » pendant tout le temps de son activité. Les planeurs qui s'y trouvent doivent passer sur la fréquence 135.15 pour demander une autorisation de poursuivre le vol dans la R71.

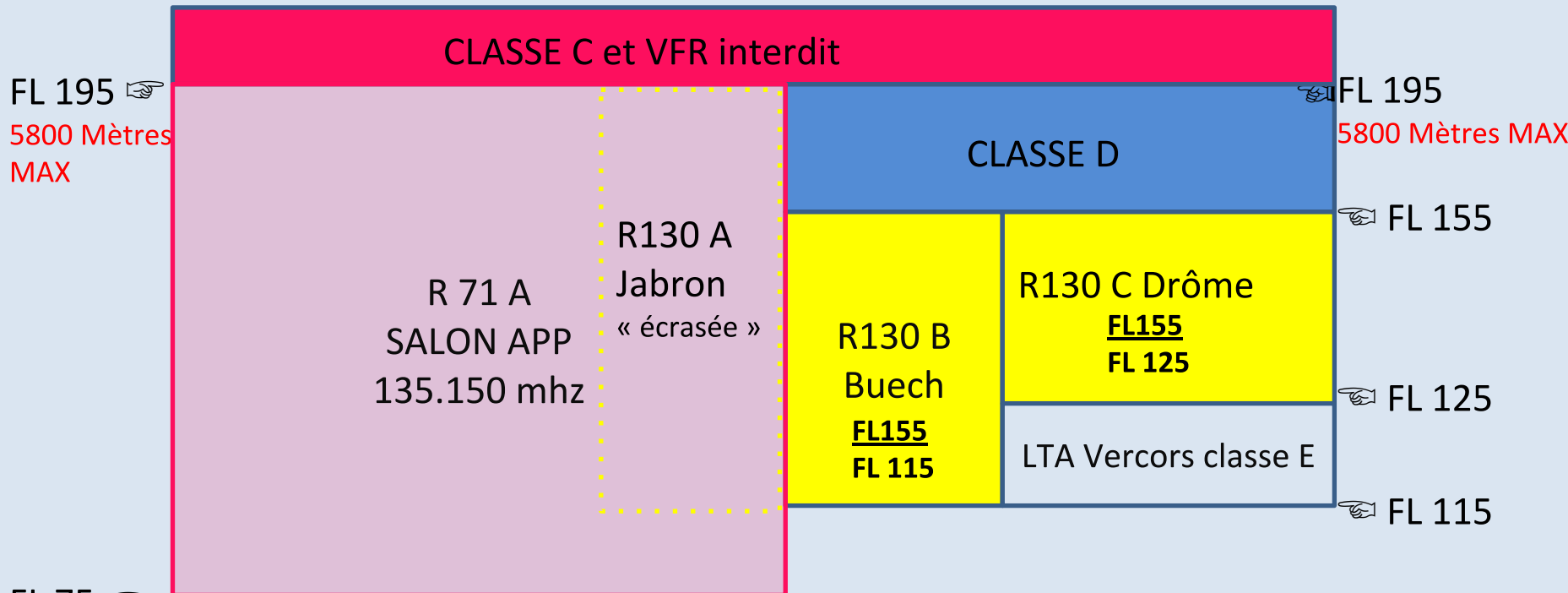
COUPE VERTICALE – CONF 2

R 130 ouvertes et R 71A inactive



COUPE VERTICALE – CONF 3

Les R 130 ouvertes et la R 71A active



FL 75



Avantages et inconvénients si les R 130 sont actives



Contact radio :

L'autorisation de pénétration dans les zones LF R130 A,B,C lorsqu'elles sont ouvertes n'est pas exigée pour les aéronefs concernés par le protocole.

La veille radio est toutefois indispensable.

Emport de transpondeurs :

L'emport du transpondeur pour évoluer dans les zones LF R130 A, B, C n'est pas obligatoire pour les planeurs et motoplaneurs.

Information de trafic :

Aucune information de trafic ne sera fournie aux planeurs ou motoplaneurs dans les zones LF R130.

Pénétration R 130 :

Il peut y avoir des avions en VFR dans les R 130 sur une autre fréquence !

Désactivation des zones R 130 A, B, C

La fin d'activité est communiquée sur la fréquence
122.150 mhz.

Les zones seront fermées par le starter :

- si le CRNA le demande en cas d'urgence,
- **si la R71 s'active, alors la R130 A n'est plus utilisable et redevient un espace relevant de la R71A.**
- si les conditions d'onde disparaissent,
- dans tous les cas, 30 minutes avant le coucher du soleil (CS-30).

En cas de fermeture :

- Il faut quitter le plus rapidement possible la zone, bien évidemment sans compromettre la sécurité du vol ou risquer un atterrissage en campagne.
- Eventuellement, vous pouvez aussi demander une clairance au contrôle.

Un Doute ?

Pas de doute !

Renseignez-vous avant le vol!



CONF 3

R130 et R71

Couloirs à confirmer

Lus la Cx Haute

Col de la
bataille

Aubenasson

155 MAX
Veille de
122.150

SERRES

La Motte Chalancon

Authon

75/195
Sur Autorisation
135.15
(couloirs à confirmer)

En dehors des LTA déclassées
des R130 et de la R71

LFMX

TPDR et CLAIRANCE
Avec Marseille Contrôle

Configuration 3: R71 + R130 B. + R 130 C ouvertes (couloirs à confirmer sur 135.15)

La R 71

Les planeurs contactent 135.150 Mhz «Salon APP»
Ils doivent avoir une clairance pour pénétrer
La veille de la fréquence est obligatoire tant que le
planeur se trouve dans le volume
des LF-R71 ou la LF-R101.
Ils demandent l'autorisation de quitter.

Les COULOIRS

Les planeurs Contactent 135.150 Mhz «Salon APP»
avant de pénétrer les couloirs.
Ils doivent avoir une clairance.
La veille de la fréquence est obligatoire tant que les
planeurs se trouvent dans le volume .
Ils demandent l'autorisation de quitter.

Les R 130 B + R 130 C

Les planeurs informent de leur
présences sur 122.150 Mhz
«Vinon ou St Auban »
La veille de la fréquence
est indispensable
tant que les planeurs se trouvent
dans le volume des LF-R130
Ils informent qu'ils quittent.

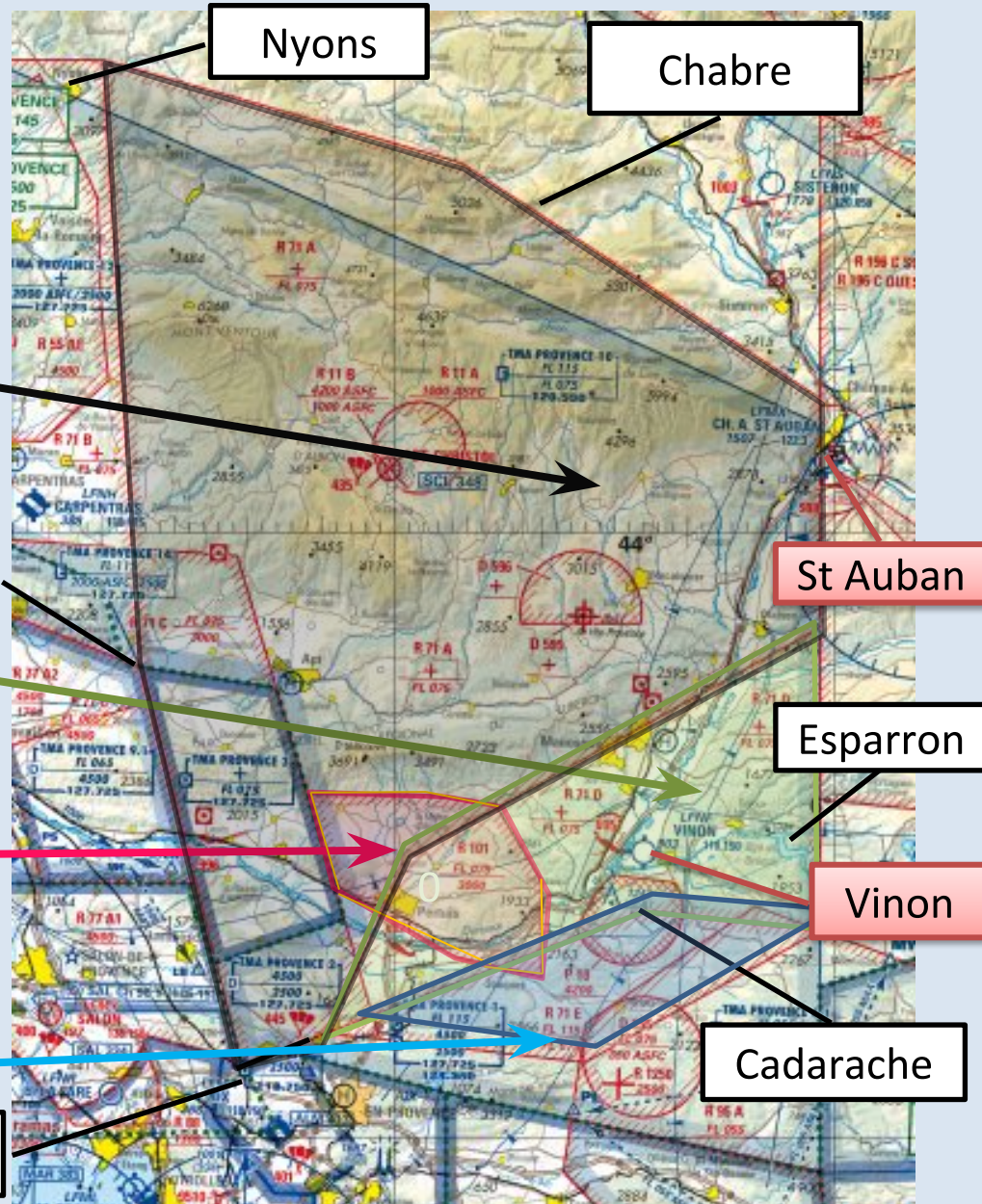
R 71 A et D R 101

LF-R71 A $\frac{\text{FL195}}{\text{FL 75}}$
SALON APP 135.15 mhz

LF-R 71 D $\frac{\text{FL155}}{\text{FL 75}}$
SALON APP 135.15 mhz

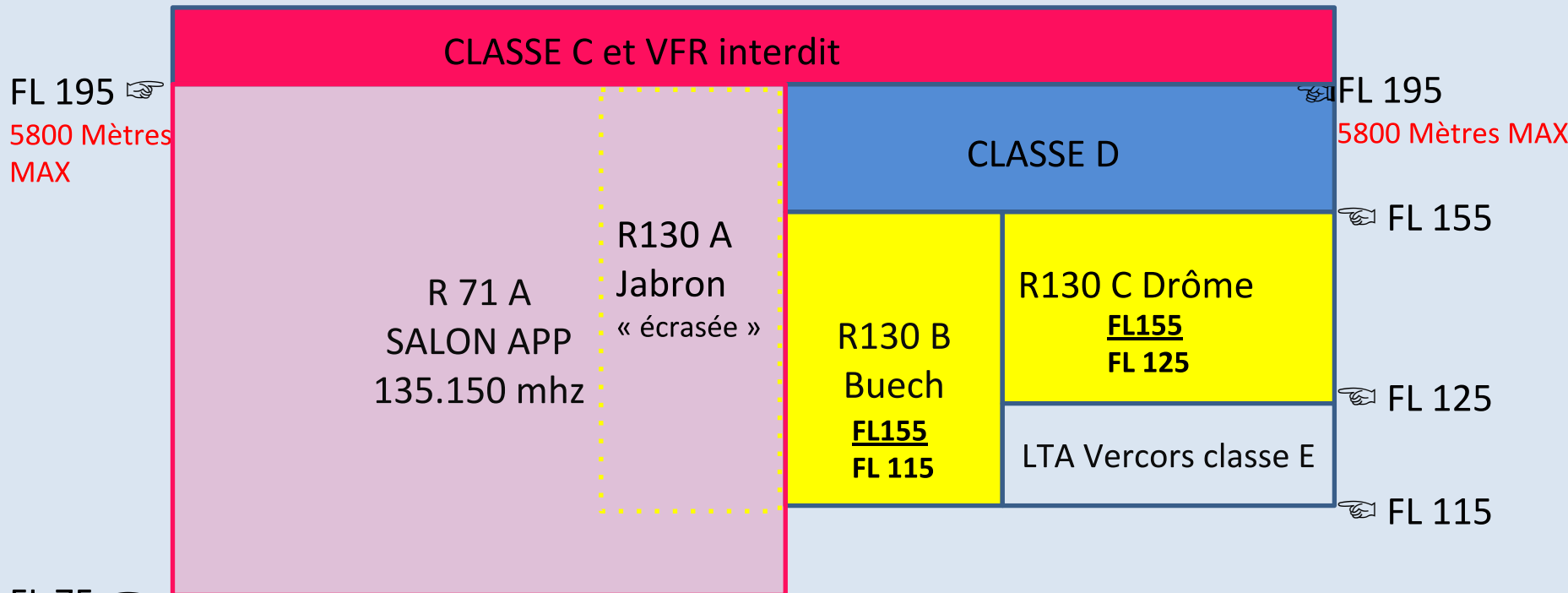
LF-R 101 FL75
3000 ft AMSL
SALON APP 135.15 mhz

LF-R 71 E $\frac{\text{FL115}}{\text{FL 75}}$
SALON APP 135.15 mhz



COUPE VERTICALE – CONF 3

Les R 130 ouvertes et la R 71A active



FL 75



Le couloir inférieur dans la R 71 A

Limites géographiques du couloir

Point A : 43°47'57"N – 005°23'21"E

Point B : 43°49'19"N – 005°40'07"E

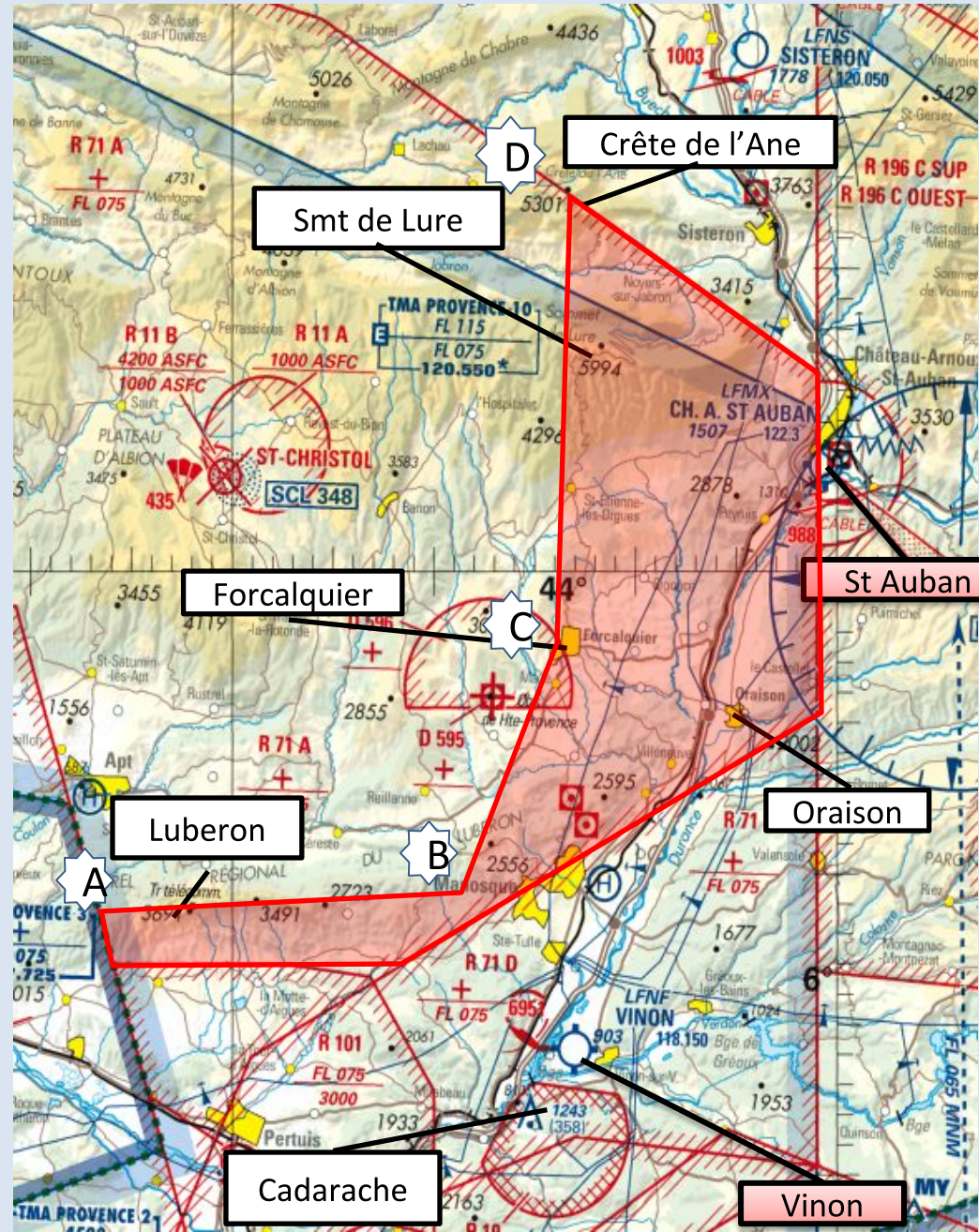
Point C : 43°57'39"N – 005°45'21"E

Point D : 44°11'54"N – 005°48'08"E

Ainsi que les limites Sud et Est de la R71A

Limites Verticales :

Du $\frac{\text{FL115}}{\text{FL 075}}$



Le couloir supérieur dans la R 71 A

Limites géographiques du couloir

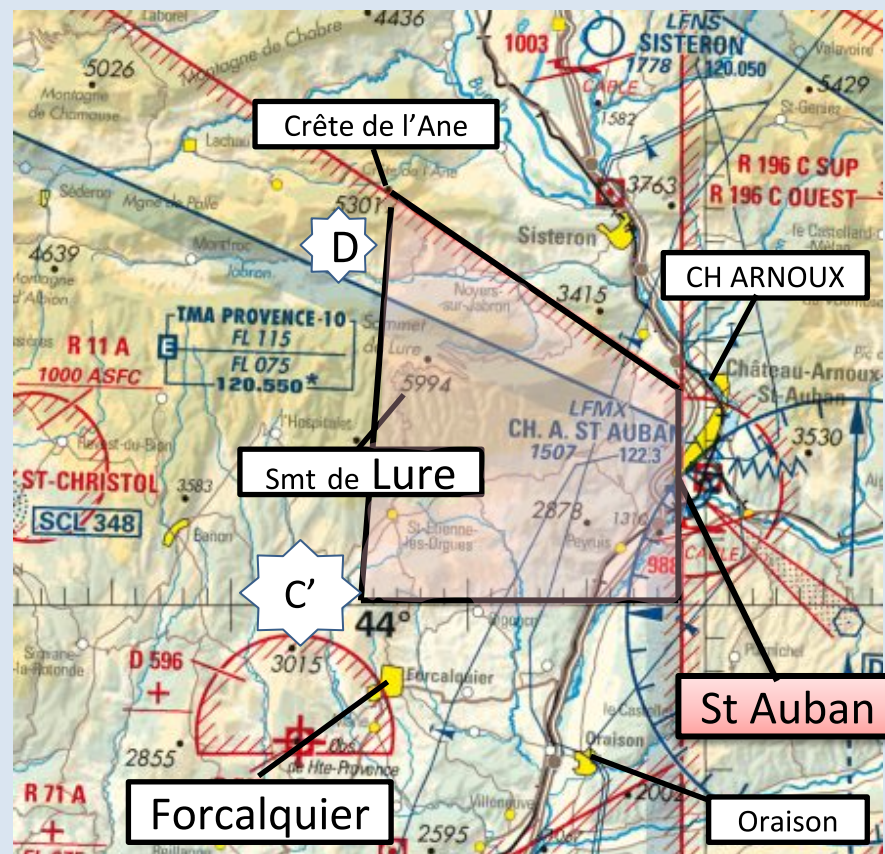
Point C' : 44°00'00"N - 005°45'21"E

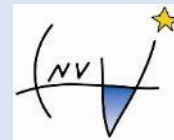
Point D : 44°11'54"N - 005°48'08"E

Ainsi que la limite Est de la R71A du Nord au 44°00'00" N

Limites Verticales :

Du **FL195**
FL 115





Un Doute ?

Pas de doute !

Renseignez-vous avant le vol!



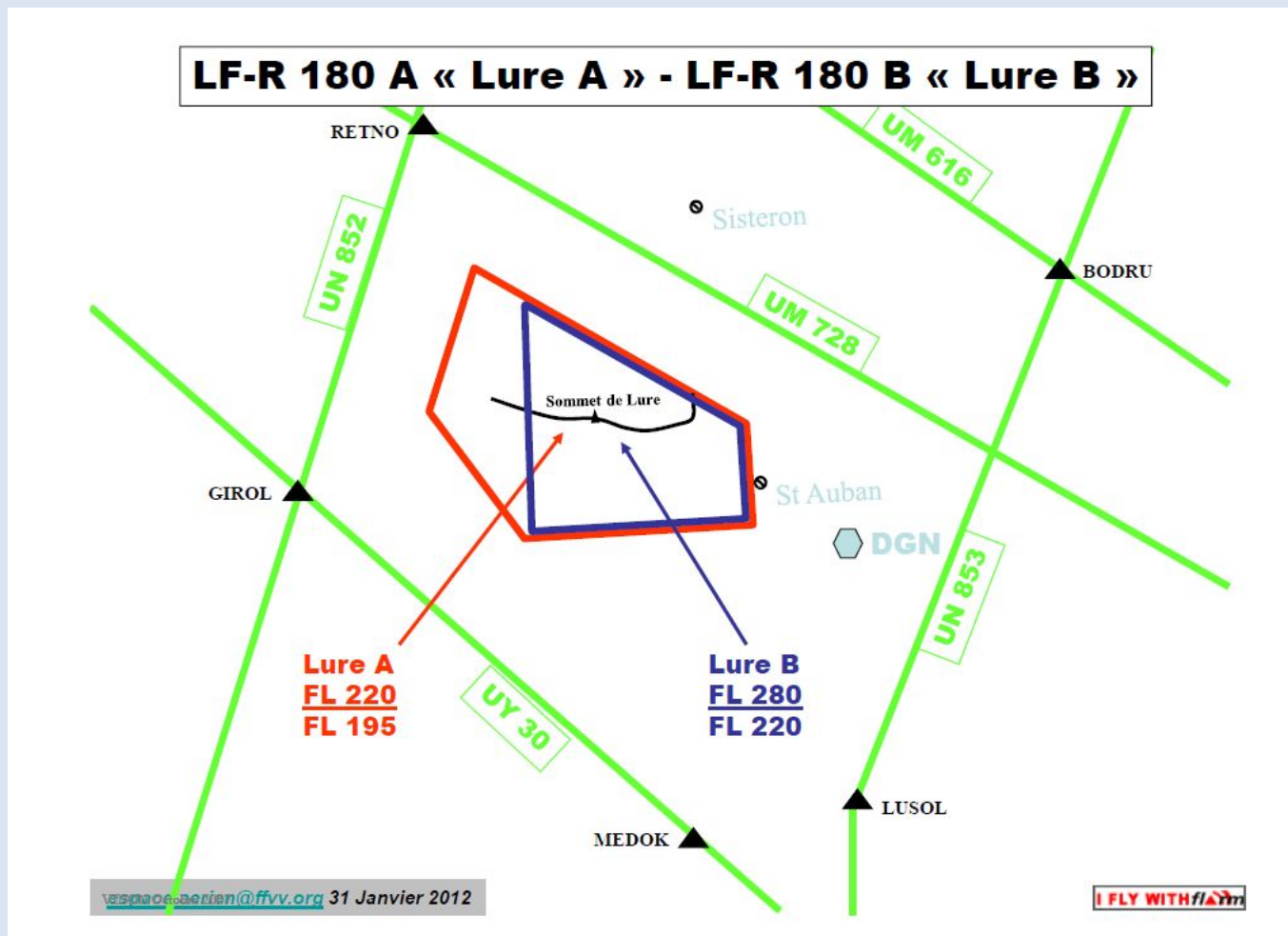
Pour les gains d'altitude en onde



Activation et utilisation de la R 180

- **Activée par le CNVV ou l'AAVA**
- **Exclusivement utilisable par les planeurs du CNVV, de l'AAVA et leurs invités**
- **Les utilisateurs doivent avoir préalablement pris connaissance des consignes et avoir obtenu une autorisation verbale du responsable**
- **Anoncée au briefing du matin**
- **Gérée en temps réel par le Responsable**

Routes CAG en espace supérieur autour de la R 180



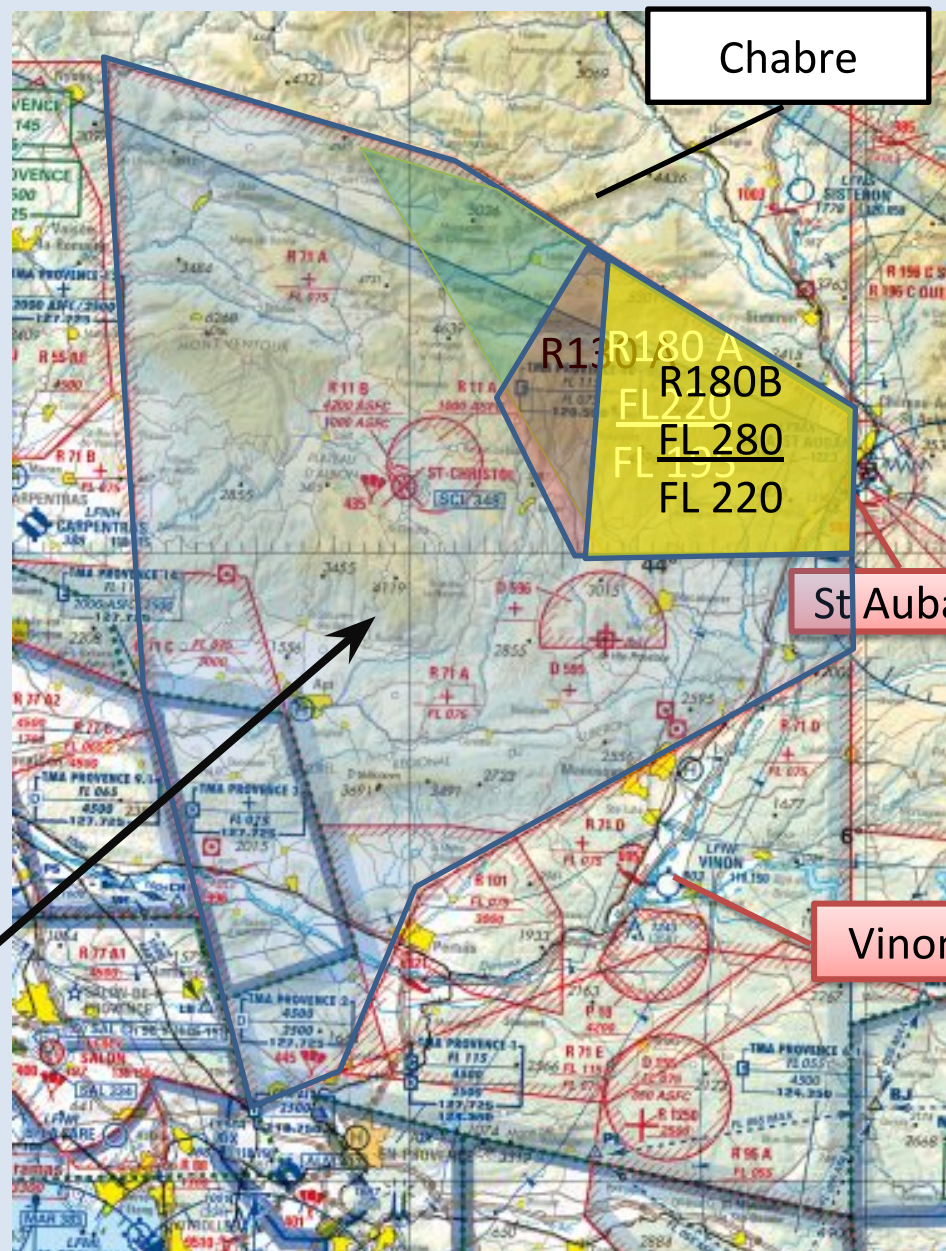
R 180

Attention la R71 doit être active
ou la R130 A Jabron, pour utiliser
les R 180

- 1) Obtenir une clairance jusqu'au FL 195 en R 71A
ou
Avoir l'autorisation de monter dans le couloir vélivole
Ou
Etre dans la R130 A ouverte
- 2) Monter en R 180 après activation selon protocole
en vigueur et sur autorisation du responsable
de St Auban ou Vinon

LF-R71 A FL195
 FL 75

SALON APP 135.15 mhz



Gestion du vol dans la R 180 « Lure »

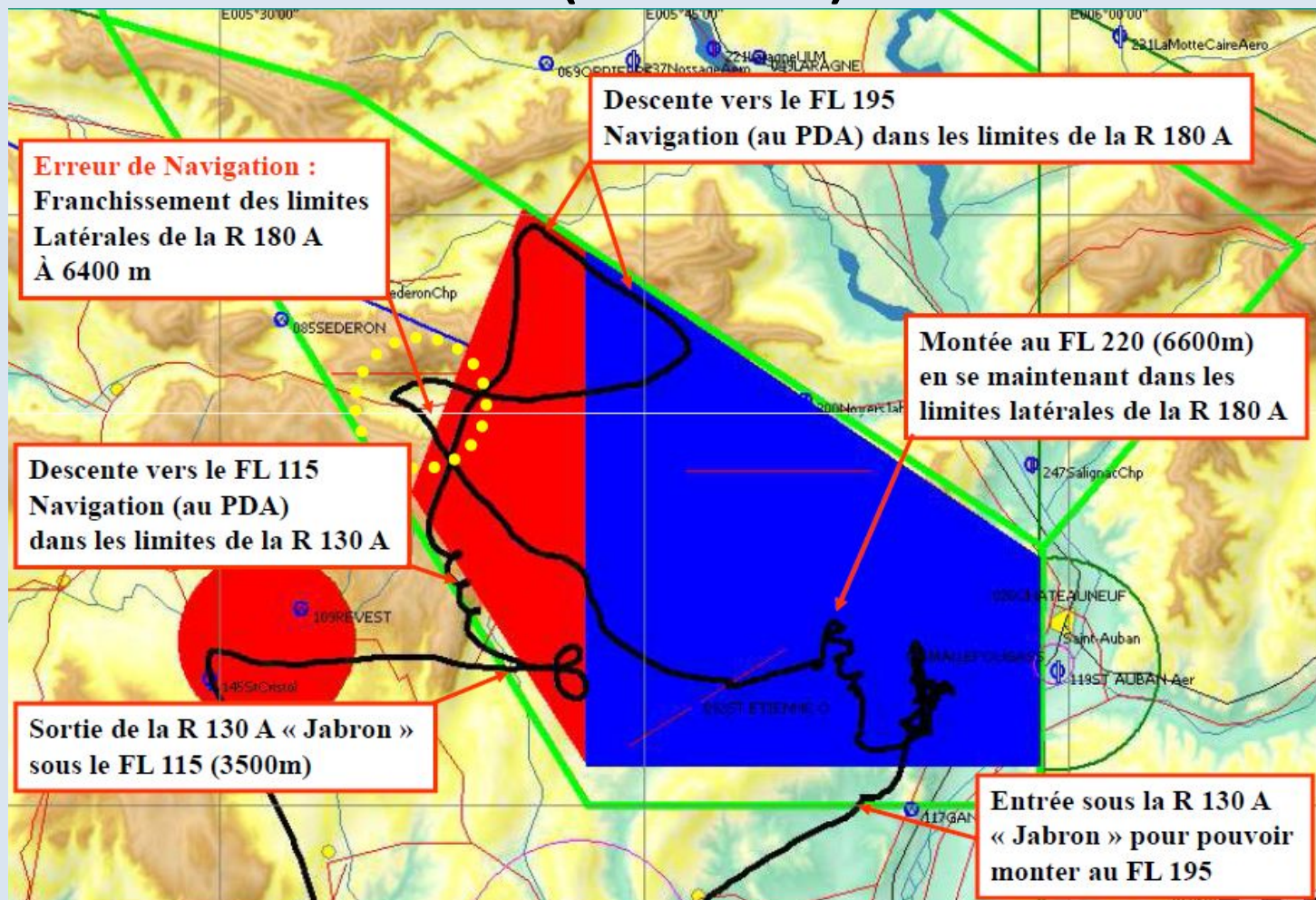
Outre la gestion de son oxygène et de son état physiologique, le pilote doit impérativement pendant son vol en R 180 :

- être le plus rigoureux possible sur la navigation afin de ne jamais sortir des limites latérales des zones R 180,
- ne pas dépasser le plafond autorisé au briefing ou sur la fréquence par le responsable des vols du Centre concerné,
- **s'appliquer à bien redescendre sous le FL 195 avant de se déplacer latéralement pour changer de région de vol ou pour rentrer à sa base (idem pour le FL 115 en quittant la R 130 A).**
- informer le responsable des vols de sa mise en descente et lorsqu'il quitte les zones R 180.

Gestion du vol dans la R 180 suite

- Les pilotes doivent connaître la valeur journalière des FL195, FL220 et FL280
- Avoir l'autorisation verbale du responsable sur la fréquence avant de monter
- Surveillance mutuelle des planeurs dans la zone et au moment de la quitter

Exemple de gain de 5000 en R 180 A (6600m)



Un Doute ?

Pas de doute !

Renseignez-vous avant le vol!

